[illegible] Wilfert, correspondant de guerre de la « North American Newspaper Alliance », écrit que deux croiseurs américains ont péri au cours de l'engagement. Cette perte, ajoute le journaliste, s'explique du fait que les deux flottes se trouvaient si près l'une de l'autre que les Japonais ont pu tirer à bout portant sur leurs adversaires.

### Washington annonce la perte d'un croiseur

Genève, 4 décembre. — On mande de Washington :

Le département de la marine des Etats-Unis publie un communiqué aux termes duquel un croiseur américain a été coulé dans la nuit du 1er décembre, au cours d'une bataille navale livrée au nord de Guadalcanar. Plusieurs autres bâtiments américains ont été endommagés.

# LA GUERRE NAVALE

### La sécurité des routes de ravitaillement problème capital pour les Anglo-Américains

Changhaï, 4 décembre. — Selon une dépêche de Tchoung-King, le colonel anglais Bellamy Brown, qui a participé il y a peu de temps aux opérations de la 8e armée britannique en Egypte, a déclaré au cours d'un discours qu'il a prononcé dans la capitale de Tchang-Kaï-Chek que de nombreux navires alliés avaient été coulés par les sous-marins dans des eaux qui avaient pu, jusqu'à présent, être considérées comme sûres. Selon le colonel Brown, les convois destinés à l'Egypte auraient besoin d'une protection toute particulière, ce qui ralentirait considérablement le trafic.

D'autre part, l'expédition anglo-américaine dans les territoires français de l'Afrique du Nord a encore imposé des charges nouvelles à la navigation.

En considération de ces faits, conclut le colonel anglais, les campagnes actuelles des anglo-saxons doivent être considérées avant tout comme des batailles pour la sécurité des routes de ravitaillement.

## Des troupes espagnoles sont envoyées dans les casernes côtières

En vue d'augmenter la force défensive espagnole contre des attaques éventuelles, le ministre de l'armée a ordonné que de forts contingents de troupes soient envoyés dans le secteur côtier.

Sur ordre du gouvernement, les prisons d'Etat seront libérées afin de pouvoir y héberger les soldats. Dans ces prisons se trouvaient presque exclusivement des gens arrêtés pendant la guerre civile.

# Nouvelles du monde

### LA HONGRIE SE DÉFEND CONTRE LES JUIFS

Budapest, 4 décembre. — Le tribunal correctionnel de Budapest a condamné douze personnes, des juifs pour la plupart, qui s'étaient livrés à la falsification de documents et au passage d'hommes. Tous les inculpés ont reconnu avoir hébergé clandestinement à Budapest, des juifs venant de Slovaquie ou d'autres états voisins de la Hongrie. Ils furent condamnés à des peines allant jusqu'à six ans de prison.

### Les PERTES DE TCHOUNG-KING

Nankin, 4 décembre. — Le service de presse du corps expéditionnaire japonais en Chine communique :

« Depuis le début de la guerre en Extrême-Orient, les troupes de Tchoung King ont perdu au total 1.583.000 hommes, à savoir: 123.000 prisonniers, 380.000 tués, 280.000 blessés, 300.00 déserteurs et 600.000 malades ou mutilés.

« Le communiqué ajoute que tous les efforts de Tchoung-King se portent sur la mise en état de la route du Nord-Ouest, et que le Kuomintang est toujours en conflit avec les communistes. Il est souligné enfin que tout est mis en œuvre pour provoquer la chute du gouvernement de Tchang-Kaï-Chek. »

### REVOLUTION AU PARAGUAY?

Amsterdam, 4 décembre. — Un communiqué spécial de l'agence Reuter mande de Buenos-Ayres que des bruits circulent avec persistance à Formos, dans la région frontière du Paraguay, que la révolution aurait éclaté dans ce pays.

### Une CONFÉRENCE de M. PIETRI A L'UNIVERSITÉ DE MADRID

Madrid. — Sur l'invitation du doyen de la faculté de droit de Madrid, M. François Piétri, ambassadeur de France, a fait à la rentrée de l'Université, une conférence publique sur la monarchie française au XVIIIe siècle.

C'est la première fois qu'un diplomate étranger parle à la faculté de droit de Madrid.

# REVUE DE LA PRESSE

Dans le « Matin », M. Stéphane Lauzanne estime :

Mieux vaut que les drapeaux de nos régiments disous soient rentrés dans leur gaine. Ils portent dans leurs plis les mots « Honneur et Patrie ». On les sortira de nouveau le jour où l'on pourra les confier à des mains qui ne trafiquent pas de l'honneur et ne trahissent pas la Patrie. »

Dans « Aujourd'hui », M. Georges Guaino déclare :

« Le malheur a voulu que les prédécesseurs de M. Laval au pouvoir se trouvent être l'incarnation de toutes les faiblesses qui ont conduit à l'abîme. Il lui reste, s'il veut sauver le pays, à ne pas faire comme eux.

Dans la « France Socialiste » M. Boucayrol étudie le rôle du national-socialisme dans l'industrie. L'organisation nouvelle, explique-t-il, repose sur l'idée que l'entreprise constitue une communauté au sein de la grande communauté de la nation allemande.

## UN TRÉSOR DANS UN MATELAS

C'est de votre matelas qu'il s'agit ! Il contient un trésor : « la poignée de laine » que vous en tirerez à l'appel du Secours National et qui lui permettra de fabriquer des layettes sans lesquelles les nouveau-nés prendraient froid. Dans les villes, remettez cette laine à votre concierge et inscrivez-vous sur son « bordereau de contrôle ». Des jeunes passeront la collecter entre le 25 novembre et le 15 décembre, et vous avez la garantie qu'il ne s'en perdra pas un gramme.

Un coup de ciseau, un geste, et vous aurez aidé à sauver un enfant : vous voyez bien qu'il y a un trésor dans votre matelas ! 29620

### Le pré-tirage de la Loterie

Paris, 4 décembre. — Aujourd'hui a été tiré à Paris la première distribution de primes pour les billets en 1/10e de billets de la 22e tranche. C'est le no 218.047 qui gagne 25.000 fr. dans la série A. Tous les numéros se terminant par 69.397 gagnent 3.000 fr. dans la série B. Ces lots sont naturellement cumulables avec les lots habituels de la Loterie nationale. Le prochain prélèvement aura lieu le lundi 7 décembre.

# En Afrique du Nord

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

se sont vu repousser par la défense germano-italienne. Il est donc faux qu'une brèche ait été ouverte dans le système défensif de l'Axe entre Tunis et Bizerte, le trafic entre les deux localités fonctionnant toujours.

Du côté allemand on croit que les Anglo-Américains souffrent d'un manque notable d'armes et d'avions car ils se sont bornés à mettre en service des chasseurs à l'exclusion de tout bombardier.

### «Résistance accrue de l'adversaire» reconnaît-on à Londres

Genève, 4 décembre. — La presse londonienne constate que la résistance opposée par les troupes germano-italiennes s'accroît de jour en jour. C'est surtout l'aviation qui a joué le plus grand rôle.

Le « Times » écrit que la première armée qui vient d'être renforcée par des tanks américains, doit faire face à une résistance accrue de la part de l'adversaire. Il est, dès lors, tout à fait absurde de la part d'un correspondant de guerre anglo-saxon, d'écrire que l'aviation de l'Axe avait abandonné la Tunisie pour la Sicile parce que l'aérodrome de Bizerte aurait été détruit par l'aviation anglo-américaine.

« C'est là une information inventée de toutes pièces, ajoute le quotidien anglais, car un porte-parole américain a récemment avoué que l'ennemi avait envoyé à Tunis certains de ses meilleurs types d'avions de combat. »

### L'amiral Darlan ne joue que la carte américaine, déplore Londres

Genève, 4 décembre. — Le service d'informations britannique communique qu'au cours de la séance du 3 décembre à la Chambre des Communes, M. Eden a déclaré que le gouvernement britannique n'avait reçu aucune notification préalable de la désignation de l'amiral Darlan en tant que chef de l'empire colonial français et que, par conséquent, il ne se considérait nullement lié par les déclarations que celui-ci pourrait faire.

Il ressort de plusieurs communiqués envoyés de Londres aux journaux suédois, que le développement de la situation en Afrique du Nord et la position de l'ex-amiral Darlan, causent dans la capitale britannique un malaise croissant. Malgré la déclaration faite par M. Eden à la Chambre des Communes selon laquelle le cas Darlan serait élucidé en séance secrète, l'effervescence n'est pas près de s'apaiser, d'autant plus que l'on vient d'apprendre que Darlan reste un adversaire de la Grande-Bretagne et que la base navale de Dakar n'a pas été cédée aux Anglais mais bien aux Américains. Même l'attitude du gouverneur Boisson trouve à peine un écho favorable en Angleterre. Les journaux ajoutent que l'opposition entre les deux alliés anglo-saxons au sujet du cas Darlan s'est encore manifestée par de véhémentes protestations contre les félicitations adressées récemment par le général Eisenhower à Darlan.

L'agence United Press elle-même confirme que l'amiral Darlan n'a modifié en rien son attitude anti-britannique. Il ne parle jamais que des « Etats-Unis et de leurs alliés » et omet volontairement de mentionner l'Angleterre ou de prononcer le mot « anglais ». Les Américains auraient pris une telle suprématie en Afrique du Nord que l'espoir de Darlan de pouvoir conserver sa place à l'avenir s'en est accru. Et beaucoup admettent qu'il était le seul homme qui fût en état de rallier aussi rapidement l'Afrique du Nord à la cause des Anglo-Saxons.

### Le Sultan est surveillé par les Américains

D'après les nouvelles venues de Tanger, l'administration militaire américaine a ordonné une surveillance sévère du palais du Sultan et a consigné sa porte à tout Marocain. Les lettres adressées au souverain passent par la censure.

## Comment l'amiral Darlan s'est rangé aux ordres de l'envahisseur

*Du « Radio-Journal de France » :*

En dépit des mises au point successives du gouvernement français, les bruits les plus tendancieux continuent à courir, répandus par les milieux étrangères, sur les événements d'Afrique du Nord française, une nouvelle mise au point est donc nécessaire.

C'est dans la nuit du 7 au 8 novembre que l'Algérie et le Maroc étaient l'objet de l'agression anglo-américaine. Le lendemain le gouvernement recevait les premiers détails, d'où il ressortait que les forces de débarquement avaient essayé de prendre pied sur la côte, tandis que des éléments dissidents à Rabat et à Alger essayaient d'occuper le siège de la Résidence et du gouvernement général, ainsi que certains bâtiments publics. A Rabat, le général Noguès, avec le concours des éléments locaux SOL, devenait rapidement maître de la situation, et procédait à l'arrestation du général Béthouard.

A Alger, les généraux dissidents, notamment le général Mast, ne furent pas suivis par leurs troupes, et durent même, sous la pression des troupes fidèles quitter la ville, et rejoindre les premiers éléments américains, qui venaient de débarquer aux abords d'Alger, à Sidi-Ferruch.

D'après les renseignements parvenus successivement dans l'après-midi, la résistance paraissait sérieuse au Maroc, de même qu'à Oran, qui avait été aussi l'objet d'une attaque anglo-saxonne, tandis qu'à Alger la situation apparaissait comme assez confuse.

Dans la nuit du 8 novembre, l'amiral Darlan adressait au gouvernement un télégramme laissant prévoir la reddition d'Alger. On ignorait alors la situation personnelle de l'amiral.

Dans la nuit du 8 au 9 novembre, l'amiral envoyait un nouveau télégramme dans lequel il faisait savoir qu'il envisageait d'ouvrir les négociations avec les autorités américaines. Le Maréchal répondit aussitôt qu'il ne pouvait, en aucun cas, être question de négociations. Le président Laval, durant ce temps, quittait Vichy pour Munich où il allait s'entretenir avec le chancelier Hitler. Le même jour, à 10 h. 56, l'amiral Darlan répondait au télégramme du Maréchal en affirmant que son intention n'était pas de négocier mais d'observer l'évolution de la situation et d'en rendre compte.

Le 9 novembre, s'écoula sans apporter de renseignements notables sur la situation militaire, à Casablanca et à Oran, la défense se poursuivait. On manquait de renseignements précis sur ce qui se passait à Alger, où la situation paraissait de plus en plus confuse. C'est ce même jour que l'amiral Darlan télégraphiait qu'il proposait des sanctions contre un certain nombre de généraux et d'officiers supérieurs passés à la dissidence dans la journée du 8 novembre. Le 10, de très bonne heure, arrivait à Vichy un message de l'amiral proposant un plan de discussion avec les autorités américaines. Réponse était demandée dans un très bref délai. Mais, avant même que la réponse, naturellement négative, à une telle proposition, ait pu être adressée, un nouveau télégramme de l'amiral Darlan parvenait à Vichy, télégramme dans lequel il faisait savoir qu'il était décidé à traiter avec les Anglo-américains et qu'il avait donné l'ordre de cesser le feu.

### *L'ordre du Maréchal*

Le même jour, le président Laval se trouvait à Munich où il entrait en conversations avec le chancelier Hitler. Le Maréchal, dès qu'il eut connaissance de la décision prise par l'amiral Darlan, lui faisait savoir qu'il maintenait son ordre de défendre l'Afrique.

C'est alors que l'amiral Darlan fit connaître qu'il avait rapporté l'ordre de cesser le feu, ordre précédemment donné par lui, et qu'il s'était constitué prisonnier. Le général Noguès était alors désigné par le Maréchal comme son seul délégué pour le commandement des troupes en Afrique du Nord.

Au cours de la journée du 11 novembre, où se déroulèrent en France les événements que nous savons, peu de renseignements précis parvinrent sur la situation en Afrique. On pouvait croire que l'amiral Darlan était prisonnier des Anglais. Mais le 12 novembre il faisait savoir par télégramme qu'il avait pris le commandement en Afrique du Nord et qu'il traitait avec les autorités américaines.

### *La proclamation de l'amiral*

Des doutes étaient encore toutefois permis sur l'authenticité de ce message, bien qu'un grand flottement et de graves contradictions fussent apparues dans l'attitude de l'amiral au cours des journées précédentes, et l'on se refusait encore à croire à sa trahison. Ce n'est que lorsqu'il fit personnellement une proclamation à la radio d'Alger qu'on eut alors la certitude que l'amiral s'était mis aux ordres d'une puissance étrangère. Le 14 novembre, un télégramme de démenti précis lui était transmis par le Maréchal, suivi de sa déchéance de la nationalité française.

Tels sont les faits tels qu'ils ressortent des documents officiels. Tout autre récit de ces faits ne peut être que mensonger et dénué de tout fondement.

### Du travail pour nos marins

Vichy. — Le secrétariat d'Etat à la marine demande aux chefs d'entreprise, désireux d'obtenir des marins dans leurs services, d'adresser leurs offres d'emploi au service central des ouvriers de la marine, hôtel du Helder, avenue Thermale, à Vichy, ou à l'Office du travail avec lequel ils sont normalement en relations.

## "C'est en pensant à vous que je puise le courage de faire face à mes responsabilités"

### dit le Maréchal aux prisonniers dans un message

Paris, 4 décembre. — *Le journal « Toute la France » publie dans son numéro d'aujourd'hui un message qui a été remis par le maréchal Pétain, chef de l'Etat, le 26 novembre dernier, aux représentants du journal et qui est destiné aux prisonniers. Ce message est ainsi conçu :*

Dites à vos camarades prisonniers que les soucis accrus de ma tâche journalière ne m'ont pas permis ces temps derniers de m'adresser à eux comme mon cœur l'aurait voulu.

*Parmi tous les problèmes qui se* présentent à moi, celui des prisonniers retient mon attention particulière. C'est en pensant à eux et à la réserve de sûr dévouement et de patriotisme discipliné qu'ils incarnent que je puise le courage de faire face à mes responsabilités.

Je vous ai dit, prisonniers mes amis, que je comptais sur vous pour être l'aile marchante du grand mouvement de redressement national. C'est plus que jamais ma pensée et mon réconfort.

## "La France est fière de vous"

*câble aux habitants de la Réunion le gouverneur général Brévié*

### Le gouverneur de l'île est cité à l'ordre de la Nation

Vichy, 4 décembre. — Le gouvernement a cité à l'ordre de la Nation l'amiral Aubert, gouverneur de l'île de la Réunion qui, attaqué le 26 novembre par les forces britanniques supérieures en nombre, se défendit courageusement et n'a cessé la résistance que pour épargner des représailles dont aurait souffert la population.

De son côté, le gouverneur général Brévié vient d'adresser aux Français de l'île de la Réunion un message suivant :

Français de la Réunion. Le Maréchal, à qui vous êtes restés fidèles, et son gouvernement, dont vous avez exécuté les ordres, vous témoignent leur satisfaction. Votre volonté de résistance ne s'est inclinée que devant les ordres du gouverneur désireux d'éviter à votre île si française les représailles et les destructions. La France est fière de vous.

— Au sujet du torpillage du navire anglais « Landaff Castle » qui avait à bord des soldats sud-africains, le journal portugais « Diaro de Noticias » apprend de Lorenço Marquès que quarante hommes seulement ont pu être sauvés.

# CHRONIQUE REGIONALE

### La situation du personnel licencié à la suite de mesures de concentration

Une loi du 16 novembre 1942 (J.O. des 23-24 novembre 1942) accorde des indemnités au personnel licencié à la suite des mesures de concentration industrielle.

Deux cas sont prévus :

1°) Le salarié est lié à son entreprise par un contrat de durée indéterminée : il a droit à l'indemnité de délai-congé, lorsque le préavis fixé n'a pas été observé. En outre, il recevra, sous réserve de certaines réductions, une indemnité de licenciement si celle-ci est prévue par la convention collective, le contrat ou l'usage. Le total de ces indemnités ne peut excéder 6 mois d'appointements.

2°) Le salarié est lié par un contrat de durée déterminée : il doit alors recevoir le quart de ses appointements mensuels pour chaque mois restant à courir. Cette indemnité ne peut excéder celle qui serait stipulée au contrat, ni le montant de 6 mois d'appointements; mais, par contre, elle ne doit pas être inférieure à celle qui serait versée à un salarié de même catégorie, lié par un contrat de durée indéterminée.

Ces indemnités sont à la charge des employeurs, qui pourront se faire rembourser par l'Etat les neuf dixièmes de ce qu'ils auront versé. Le paiement sera effectué en une seule fois pour les indemnités dont le montant n'excède pas 2.000 fr., le supplément étant échelonné sur une période de quatre mois. Les employeurs dont les disponibilités seraient insuffisantes, pourront obtenir des avances auprès du Trésorier payeur général.

La loi spécifie que, quelle que soit la durée du travail pratiqué dans l'établissement, les indemnités sont calculées sur la base de 40 heures par semaine. Elle est applicable aux démobilisés, qui ne pourraient reprendre leur place dans l'entreprise à laquelle ils appartenaient, celle-ci étant fermée par suite de mesures de concentration.

Les dispositions de la loi ne s'opposent pas au versement d'indemnités plus élevées, et même le cas échéant, à l'attribution de dommages-intérêts, lorsque par exemple, le salarié établit que la rupture de son contrat n'est pas la conséquence des mesures de concentration.

### Le livre de bord pour les véhicules automobiles

*L'Oberfeldkommandantur 670 communique :*

Il a été constaté à plusieurs reprises que les livres de bord des véhicules automobiles ne sont pas en ordre. Pour la conduite du livre de bord, il est particulièrement prescrit ce qui suit :

1°) Les inscriptions doivent être faites à l'encre avant le départ.

2°) Les inscriptions doivent être complètes.

3°) Les inscriptions concernant la route à suivre doivent être exactes. Des indications comme « parcours dans la ville de Lille » ou « Lille et environs » ne sont pas suffisantes.

4°) Le compteur kilométrique doit être en parfait état de fonctionnement.

5°) Dans le livre de bord, chaque distribution d'essence doit être mentionnée.

Les véhicules motorisés dont le livre de bord ne sera pas en ordre seront retirés sans aucune indulgence de la circulation. Chaque automobiliste doit veiller lui-même à ce que toutes les répartitions d'essence par les services officiels soient indiquées dans le livre de bord. Quiconque circule sans que la répartition d'essence puisse être prouvée par le livre de bord sera considéré comme acheteur d'essence au marché noir et le véhicule sera immobilisé. En conséquence, il ne peut être utilisé que l'essence octroyée et inscrite dans le livre de bord pour le véhicule. Par exemple : il est interdit d'utiliser pour des voitures touristes l'essence octroyée pour la marche de camions, tracteurs ou moteurs fixes.

### Plus de 15.000 visiteurs à l'exposition d'architecture régionale

L'exposition d'architecture régionale, qui se tient au palais des beaux-arts à Lille, continue de connaître le grand succès. La clôture est prévue pour dimanche, à 16 h. Jeudi soir, près de 15.000 visiteurs avaient déjà été pointés. Ce succès s'explique par l'intérêt que prend le public à venir se rendre compte des logis des familles, des commerçants, des artisans, des fermiers de demain, présentés par des maquettes et des réductions fidèles des futures constructions.

L'exposition des « peintres du terroir », Gorrier, Jonas, Maurois, Monatte, Pesse, Chauleur, Jamois, Dequenne, etc., qui émaille de sa couleur les cimaises du palais des beaux-arts, a été très appréciée, ainsi que le plan manuscrit du quartier de la rue Royale, à Lille, dressé par Vauban.

Rappelons qu'aujourd'hui samedi, à 15 h., Me Decroix fera une conférence illustrée de nombreuses projections sur l'architecture de Lille au XVIIe siècle.

## CARNET

### Naissances

— M. et Mme Charles Wils-Franco sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille Françoise.

Roubaix, 92, rue de Lille.
Le 1er décembre 1942.

— Monsieur et Madame Bernard Lefèvre-Pruvost ont la joie de vous annoncer la naissance de leur fille Agnès.

Bondues, 9, rue René-d'Hespel.
Le 3 décembre 1942.

— Anne-Marie, Pierre, Thérèse, Geneviève ont la joie de vous annoncer la naissance de leur petit frère Bernard.

De la part de M. et Mme André Dutat-Vercruysse.

2 bis, rue Victor-Hugo, Roubaix.
Le 2 décembre 1942. 11019d

— Jean et Janine ont la joie de vous annoncer la naissance et le baptême de leur petit frère Jocelyn.

De la part de M. et Mme Moussalli-Demortier, à Guitalens (Tarn), et de M. et Mme Demortier-Vandewèghe, 62, rue du Crétinier, à Wattrelos. 0d

— Jean-Claude et Monique sont heureux de vous annoncer la naissance de leur petit frère Patrick.

De la part de M. et Mme E. Destailleur-Volt, 112, rue du Dragon, à Tourcoing. Le 29 novembre 1942. 71058

### Fiançailles

— Madame C. Schmid.

M. et Mme Arthur Balcaen-Schmid, sont heureux de vous annoncer les fiançailles de leur petite-fille et fille Jacqueline avec M. André Shettle.

Tourcoing, 25, rue Faidherbe.
Monsieur Arthur Shettle.

M. et Mme Fred Shettle-Hannetel sont heureux de vous annoncer les fiançailles de leur petit-fils et fils André avec Mlle Jacqueline Balcaen.

Roubaix, 1, rue de Lille 90569d

— M. et Mme Paul Herbaut sont heureux de vous annoncer les fiançailles de leur fille Agnès avec M. André Deknudt.

Lambersart, 70 bis, rue Flamentbeboux.

M. et Mme A. Deknudt-Van Heuverswyn sont heureux de vous annoncer les fiançailles de leur fils André avec Mlle Agnès Herbaut.

Tourcoing, 33, rue du Tilleul. 50567d

— M. et Mme Vandamme-Bruneel ont l'honneur de vous faire part des fiançailles de leur fille Théy avec M. Billy Honnay.

La Madeleine, 4, rue Gambetta.

— M. et Mme Honnay-Lalisux ont l'honneur de vous faire part des fiançailles de leur fils Billy avec Mademoiselle Théy Vandamme.

Croisé-Laroche, 15, r. de l'Egalité.

### Mariages

— Le mardi 8 décembre 1942, à onze heures, sera célébré en l'église Saint-Pierre, à Santes, le mariage de Mlle Antoinette Bernard, fille de M. et Mme Albert Bernard-Verley, avec M. Xavier Prouvost, ing. civil H.E.L., fils de M. et Mme Jean Prouvost.

Les familles recevront à la salle Sainte-Thérèse, près de l'église.

Tram H, Haubourdin.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Château de Santes (Nord).
Tourcoing, 13 et 15, rue de l'Abbé-de l'Epée. 90570d

NE LAISSEZ PAS MOURIR VOS ENFANTS DE FROID, car il y a un remède efficace contre ce terrible ennemi.

Faites une alliance de charbon avec Carbolion : ils passeront l'hiver chaudement. 29652d

### Une manifestation syndicale à Lille, le 6 décembre

Dans les temps agités que nous vivons, il est de bon augure de voir les travailleurs de tous ordres, des intellectuels aux ouvriers les plus humbles, se rassembler pour étudier les problèmes se rapportant aux conditions de la vie actuelle.

La qualité des orateurs que le Centre syndicaliste de propagande nous envoie de Paris est un sûr garant du succès de la conférence régionale. On note entre autres : René Ménard, directeur de l'« Atelier », président du C. C. O. I ; Aimé Rey, secrétaire général du Centre syndicaliste de propagande ; Charles Dhooghe, président du C. S. P. ; Roger Paul, secrétaire de la Fédération textile ; Eugène Tinnier, secrétaire du Syndicat des métaux de Saint-Etienne ; Kléber Legay, président du Syndicat des mineurs du Nord.

La conférence publique aura lieu à 15 h., salle du Conservatoire de Lille.

A 10 h., même salle, séance d'études, sur invitation.

Pour tous renseignements, s'adresser au Centre syndicaliste de propagande, 83, rue Nationale, à Lille (Tél. 478.71).

### A Radio-Lille dimanche

Voici le programme détaillé de l'émission régionale qui aura lieu de 11 h. 5 à 13 heures :

1. Causerie des spectacles par M. Jules Tardieu ; 2. « La Saint-Nicolas au royaume des jouets », fantaisie radiophonique de Mme Geneviève Asbroucq, interprétée par l'auteur, Mme Lecomte, MM. C. Noël, Robert Villers, Lamberty et un groupe d'enfants ; 3. Orchestre « Collège Rythme » avec intermède, tour de chant de Guy Berry : « Au pays des chameaux » (A. Dabonneville), « Mohican » (Delahaut), « Souvenir de la grande côte » (A. Dabonneville) ; a) « Une chanson » (Martelier et Louiguy), b) « La légende du troubadour » (J. Larue et Louiguy), par Guy Berry ; « Sans toi, je n'ai plus rien » (Mackeben), « Sérénade suédoise » (R. Swing), « Attends-moi mon amour » (Alec Siniavine), « Nuit orientale » (R. Mélé) ; c) « Ce matin même » (Edith Piaf), d) « Quand vous passerez devant ma maison » (Martelier et Hess), par Guy Berry ; « Dans l'ambiance » (A. Combelle), « Paris-Lille » (A. Dabonneville), « Pour vous j'ai fait une chanson » (Sinisavine), « Dans le bain » (P. Guyot) ; 4. Tour de chant de M. Gérard Baiser : a) « Coup de rouli » (Messager), b) « Nuit d'Espagne » (Massenet), c) « Vous êtes si jolie » (Delmet), d) « Marcelle » (Georges Rutepes) ; 5. « La Saint-Nicolas du P'tit », sketch de Simons, interprété par l'auteur, Line Dariel et Bertal.

## COMMUNIQUÉS DE LA PRÉFECTURE

### *Fermeture temporaire de boucheries*

M. le Préfet du Nord a ordonné, par arrêtés en date du 1er décembre, la fermeture temporaire, pour une durée d'un mois, à compter du 13 décembre 1942, des boucheries et boucheries-charcuteries ci-après :

Willem Vermandere, boucher, 8, rue de la Planche-Troués, Roubaix ; Eloi Dubus, boucher-charcutier, 54, rue de Tournai, Touffleers.

Faites une alliance de charbon avec Carbolion : ils passeront l'hiver chaudement.

Ces fermetures ont été prises à titre de sanctions administratives, à la suite de procès-verbaux dressés à la charge des intéressés, soit pour abattages clandestins, vente de viande non estampillée, soit pour détention illicite de viande de provenance douteuse.

Les intéressés en cause feront, en outre, l'objet de poursuites judiciaires.

## LILLE

LA SAINT-NICOLAS CHEZ LES ÉTUDIANTS DE L'ETAT. — Cette année encore, les circonstances ne permettent pas aux étudiants de fêter joyeusement la Saint-Nicolas traditionnelle, et le monôme en particulier ne pourra pas avoir lieu. Les étudiants de l'Etat désirent pourtant que cette journée soit marquée par une manifestation de leur esprit de solidarité.

C'est pourquoi ils feront célébrer le mardi 8 décembre à 11 h. 15 en l'église Saint-Michel, à Lille, une messe à la mémoire des professeurs et des étudiants morts au cours de cette guerre, et à l'intention de ceux qui sont encore prisonniers. Une allocution sera prononcée par M. l'abbé Dierichx, aumônier de l'hôpital Saint-Sauveur. Une quête sera faite au profit du Souvenir français, association nationale chargée de l'entretien des tombes des militaires morts pour la Patrie. M. Roger Vannier, violoncelliste, premier prix du Conservatoire de Paris, M. Jouclet, organiste et M. Ericer, du Conservatoire de Tourcoing, prêteront leur concours à cette manifestation.

SEPT ARRESTATIONS A LA SUITE D'UN CAMBRIOLAGE. — Mme Bosier, demeurant 17, rue Lafontaine, à Lille, avait entreposé des articles de lingerie dans un petit magasin rue de la Glacière. Une bande de jeunes malandrins, dans la nuit du 26 au 27 novembre, ont dérobé à Mme Bosier pour une trentaine de mille francs de marchandises diverses: pull-overs, chemises, jaquettes pour dames, soquettes, etc., etc.

MM. Belhomme et Brebion, chargés de l'enquête, ont identifié tout d'abord un recéleur, Félix Raick, 11, rue des Dondaines; puis la femme de ce dernier, née Odette Ribon. Celle-ci a déclaré que l'auteur du vol était son fils d'un premier lit, Jean Dodergny, accompagné de Théda Friedel, démuni de carte d'identité d'étranger, 36, rue Eugène-Jacquet.

D'autre part, deux jeunes gens complices l'un comme indicateur du coup à faire, et l'autre comme ayant reçu 1.000 francs, produit de la vente des articles volés, ont été arrêtés, ainsi qu'Angèle Vanuxem, femme Neet, cartière à Lille, rue de l'Alcazar, 21, recéleuse notoire.

UN AUTO-CAR SE JETTE CONTRE UN ARBRE. — Quatre voyageurs contusionnés. — Jeudi vers 18 h. 45, un auto-car de la Compagnie des transports départementaux à Houplines, piloté par le chauffeur Julien Delplanque, demeurant à Houplines, 66, place de la République, s'est jeté, par suite du mauvais fonctionnement de sa direction, contre un arbre de l'avenue Mathias-Delobel.

Sous la violence du choc, quatre personnes ont été contusionnées. Ce sont M. Edmond Laval, 37 ans, garagiste, 17, rue du Plat, à Armentières ; Mmes Marie-Thérèse Dewaeghe, 13, faubourg de Dunkerque, à Armentières ; Marthe Vanderendonck, place de l'Eglise, à Houplines, et Mlle Simone Legrand, employée, 31 rue Pierre-Curie, à Hellemmes.

Les blessés ont pu regagner leur domicile dans une autre voiture envoyée sur les lieux de l'accident par la Compagnie.

## TRIBUNAUX

### TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 4 décembre 1942
Présidence de M. Lapeire

**Exportation interdite.** — Pour avoir tenté d'exporter 2 kgs 700 de beurre, 2 kgs 500 de farine et 1 kg de lard, à Marthe Groenateen, 16, place de la Liberté, à Mouscron (B.), 15 jours de prison et 500 fr. d'amende.

— Charles Seynaeve, mécanicien à Leers-Nord (B.), a été surpris alors qu'il transportait illicitement dans le rayon douanier 12 kgs de beurre et 15 kgs de farine qu'il avait achetés sans remise de tickets: 3 mois de prison.

Retenue comme complice, Elisa Bonte, 20, chemin du Halage, à Leers-Nord (B.), se voit infliger 1 mois de prison. Tous deux sont, en outre, condamnés pour le délit douanier à 1 mois de prison (avec confusion), à quatre amendes de 500 fr. et quatre astreintes de 420 fr.

**Abus de confiance.** — Charles Poire, 18, rue de la mairie, 73, rue Horace-Vernet, à Roubaix, s'était entremis pour fournir de l'essence sur laquelle l'acheteur versa un acompte de 10.000 francs. L'essence ne fut pas livrée et c'est ce qui amène ce jeune homme sur les bancs de la correctionnelle : 2 mois de prison avec sursis et 1.200 francs d'amende.

**Le bien d'autrui.** — Bonne à tout faire, Cécile Thomas, rue Monge, cour Delplanque, 15, à Roubaix, a dérobé divers objets et, notamment, une paire de souliers au préjudice de ses patrons : 6 mois avec sursis.

— Un jeune homme avait à répondre du vol de deux bicyclettes et de la présence dans ses papiers de 900 gr. de faux tickets de pain. Estimant qu'il avait agi avec discernement, le tribunal lui inflige 6 mois de prison.

Anglèle Dendiével, 3, rue Leuridan-Noclain, à Wattrelos, poursuivie pour recel des bicyclettes : 3 mois de prison avec sursis. Au vendeur des faux tickets, Richard Moerman, rue Decrème, cour Dubois, à Roubaix, 1 mois.

### Un train mitraillé par la R.A.F., dans l'Oise

De Paris, l'agence Ofi annonce qu'un avion anglais a mitraillé un train qui effectuait des manœuvres dans l'Oise. Deux enfants de 11 et 14 ans, ont été blessés ainsi que deux hommes, dont l'un, un cantonnier de la voie, nommé Gaston Ferté, 48 ans, est décédé à l'hôpital des suites de ses blessures.

## A nos correspondants

**Nous prions nos correspondants de n'écrire que sur un côté de leurs**

CHEZ LES « PROS » — *FOOTBALL-ASSOCIATION*

# LENS DEVRAIT FRANCHIR LE CAP SOCHALIEN ET GARDER SON AVANCE

### Fives aura besoin de cohésion pour battre Bordeaux, adversaire du WM

Il n'est jamais bon d'aller rencontrer un adversaire étrillé huit jours plus tôt. C'est le cas pour Lens qui, à Sochaux, devra compter avec les « Lions ». Les Nordistes ne risquent pas, évidemment, leur première place, mais bien de perdre une partie de leur avance au classement en cas d'échec. Toutefois, si nous en jugeons par la tenue des Sochaliens au stade Amédée-Prouvost et si leur attaque se montre aussi improductive, Lens peut espérer gagner de justesse demain.

Il le faudrait, car le R.C. de France, renforcé par la rentrée de Hiden, battra fort probablement assez nettement les jeunes stado-capistes.

On serait curieux de voir le match Le Havre-Reims car les Normands ont véritablement surpris en battant le Red Star. Avec des moyens modestes, mais beaucoup de cran, ils font des prodiges et Reims sera à l'ouvrage au stade de la Cavée-Verte.

Toutefois un nouveau succès du Havre constituerait pour nous une nouvelle surprise — ou, si l'on veut, une confirmation ! —

••

Fives reçoit, lui, Bordeaux et voudra prouver à son public qu'il sait maintenant user des armes que le Red Star employa pour le battre.

Le grand François Bourbotte nous disait hier que l'équipe s'adaptait peu à peu à sa nouvelle tactique de jeu et que seule la défense commettait encore quelques erreurs (excusables d'ailleurs). Nous aurons l'occasion de la voir à l'œuvre devant un club qui, précisément ne joue pas le WM... ce qui ne l'empêche pas de battre nettement un spécialiste en la matière, le R.C. de France.

Le match est de grosse importance puisque les deux adversaires sont ensemble au classement et peuvent prétendre au titre.

Notre pronostic ? : Fives gagnant de justesse, si l'ensemble a trouvé la cadence, car la vitesse des Bordelais pourrait lui jouer un mauvais tour dans le cas contraire.

Bihel, légèrement touché à la cheville jouera à l'aile droite et c'est le jeune De Cecco, en belle condition, qui sera avant-centre.

•••

Rouen aussi est fort bien placé, qui reçoit l'Excelsior. Les Roubaisiens auront à confirmer, devant un bien redoutable adversaire, leur succès sur Sochaux. Desrousseaux, comme nous l'avons dit, sera malheureusement indisponible, mais Devos fera sa rentrée comme demi-centre.

S'il a retrouvé la cadence, nous pensons que l'Excelsior put espérer le match nul car Rouen, s'il n'encaisse pas beaucoup de buts n'en marque guère et comme la défense roubaisienne a tenu...

Troyes, qui a fait la preuve de ses possibilités battra probablement Amiens chez lui et le Red Star devrait se reprendre à Rennes en dépit de l'ardeur des Bretons. Enfin l'O.I.C.L., s'il ne joue pas mieux que dimanche, risque de se faire battre au Mans. Mais une défaite est souvent salutaire.

Pour ce match Heidelberger remplacera Kerkove comme demi-gauche et Pennequin, Strieanne blessé, à l'aile droite.

### LE CHAMPIONNAT D'EXCELLENCE

Comme tous les leaders le Racing est chaque fois visé. Dimanche encore il aura un match difficile à fournir à Oignies, d'autant plus que les mineurs sont seconds du classement et que leur équipe possède une solide défense. Si les Racingmen franchissaient ce pas périlleux ils auraient acquis de nouveaux droits au titre.

Valenciennes et Orchies, deux de ses plus dangereux concurrents doivent se livrer un match serré dont Valenciennes peut sortir vainqueur de justesse.

A Roubaix deux rencontres se disputeront. Au stade Amédée-Prouvost l'Excelsior recevra Denain. Les jeunes éléments du Crétinier viennent en forme, leurs derniers résultats en témoignent et ils ont les meilleures raisons de battre les Denaisiens à la condition de jouer avec tout le cran désirable. Ils s'aligneront comme suit: Pottier ; A. Haroux, Warchin ; Heynard, L. Haroux, P. Heuls ; Willems, Vercoutère, Verrue, A. Heuls, Nu